CANTON de BONNAT Accusé de réception en préfecture 23-212304109-20240916-DEL2024-034Bis-DE 24 de télétransmission : 16/09/2024 Date de réception préfecture : 16/09/2024 MAIRIE de LA CELLET

8 Rue de la Cascade 23350 LA CELLETTE Tél: 05-55-80-62-97

mairielacellette@orange.fr



Délibération 2024-034Bis portant sur l'attribution du marché : MAPA 2024 002 rénovation énergétique du bâtiment Mairie.

Retire et remplace la délibération 2024-034 suite erreur matérielle.

Date de Convocation: 18/07/2024

Le Conseil Municipal de la commune de La CELLETTE, le 26 juillet 2024 à 19 h00, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Camille CARCAT, le Maire.

Présents: M. Camille CARCAT, M. Raymond CHAUMETTE, Mme Annie WYBRECHT, M. Jacques GADAIX, M. Michel LASSOUT, M. Francis CHOPINAUD, Mme Patricia DESSALLES, Mme France FORTANIER, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents excusés: M. BIGNET Jean-Paul, M. Philippe BALLET.

Pouvoirs: M. BIGNET Jean-Paul à M. GADAIX Jacques, M. Philippe BALLET à M. Camille CARCAT.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a fait procéder, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil

Secrétaire de séance : M. CHAUMETTE Raymond est désigné secrétaire de séance.

VU le code de la commande publique

Suite à l'appel d'offres publiée le 19 juin 2024 sur la plateforme Marchés Publics.fr.

VU les offres déposées ou envoyées par courriel.

VU qu'il n'y a pas eu d'offres sur les lots N°3 étanchéité et N°4 isolation.

VU la décision de la commission d'appel d'offres du 26 juillet 2024 qui a retenu pour :

- Le lot 1 Menuiserie l'entreprise : SAS NAUDON MATHE FRERES,
- Le lot 2 Photovoltaïques l'entreprise : SAS D. PAROTON,
- Le lot 5 l'entreprise Electricité : SAS D. PAROTON
- Le lot 6 l'entreprise Peinture : RESEAU CREUSOIS DES SIAE

LE CONSEIL MUNICIPAL de LA CELLETTE après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE:**

D'AUTORISER M. le Maire à signer le marché public suivant :

Rénovation énergétique du bâtiment Mairie

Lot N°1 Menuiserie

SAS NAUDON MATHE FRERES

ZI Les GARGUETTES 23000 GUERET

Montant du lot N°1 : **16 459,97 € HT**

Lot N°2 Photovoltaïsme

SAS D. PAROTON

ZA DE VERNET

2 RUE HENRI ROI-TANGUY 23000 GUERET

Montant du lot N°2 : 15 579,98 € HT

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON de BONNAT Accusé de réception en préfecture 23-212304109-20240916-DEL2024-034Bis-DE 32 de télétransmission : 16/09/2024 Date de réception préfecture : 16/09/2024 MAIRIE de LA CELLET

8 Rue de la Cascade 23350 LA CELLETTE

Tél: 05-55-80-62-97 mairielacellette@orange.fr

Lot N°5 Electricité

SAS D. PAROTON

ZA DE VERNET

2 RUE HENRI ROI-TANGUY 23000 GUERET

Montant du lot N°5: 6 707,72€ HT

Lot N°6 Peinture:

RESEAU CREUSOIS DES SIAE

11 RUE DU CANON DU BOIS 23140 JARNAGES

Montant du lot N°6 : 5 819,00 € HT

D'AUTORISER M. le Maire à relancer les entreprises pour les lots 3 étanchéité et 4 isolation.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Absentions
10	8	2	8	10	10	0	0

M. le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Affiché le : 29/07//2024

M. Raymond CHAUMETTE

Hoadille

La Cellette, le 26 juillet 2024

M. Camille CARCAT

e Maire

Le secrétaire de Séance